

# CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE BAIGNADES

**Document à afficher sur le  
lieu de baignade**

## PLAN D'EAU INTERCOMMUNAL

Commune de LISSAC-SUR-COUZE

Résultats d'analyse des derniers prélèvements d'eau effectués sur la baignade le **26/06/2023**

Qualité physico-chimique	Résultats	Unités	Limite de qualité
TRANSPARENCE SECCHI	<b>0,30</b>	m	/
TEMPÉRATURE DE L'EAU	<b>26,4</b>	°C	/
TEMPÉRATURE DE L'AIR	<b>25,0</b>	°C	/

### Analyse en laboratoire

CYANOBACTÉRIES TOXINOGENES	<b>0,139</b>	mm3/L	1
----------------------------	--------------	-------	---

## CONCLUSION SANITAIRE

**Présence de cyanobactéries en capacité de libérer des toxines. Néanmoins, la baignade peut être pratiquée sans restriction d'usage. Le contrôle routine (bimensuel) est rétabli.**

Tulle, le 28/06/2023

Pour La Directrice de la Délégation  
Départementale de la Corrèze  
La Responsable du pôle  
bi-départemental  
santé environnement



Mathilde RASSELET

**Tout sur la qualité des eaux de baignade en France sur <http://baignades.sante.gouv.fr>**

----- Ce bulletin d'analyse doit être obligatoirement affiché de manière visible sur les lieux de la baignade concernée, conformément à l'article D.1332-32 du Code de la Santé Publique. -----